

## Chargeurs devient officiellement Compagnie Chargeurs Invest

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 9 avril 2025

- **Approbation du changement de dénomination sociale : Chargeurs devient Compagnie Chargeurs Invest à compter de ce jour**
- **Gouvernance :**
  - Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Columbus Holding SAS, représentée au sein du Conseil d'Administration par Monsieur Emmanuel Coquoin
  - Nomination de Madame Carine de Koenigswarter en qualité d'Administratrice
  - Nomination de Monsieur Pierre Rambaldi en qualité de Censeur
- **Approbation du versement d'un dividende de 0,13 € par action** au titre de l'année 2024, de l'option pour le paiement en actions du dividende au titre de l'année 2024 et de l'option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2025, avec jouissance immédiate
- **Approbation de l'augmentation du capital social de Compagnie Chargeurs Invest d'un montant total de 294 369 797,76 euros** par incorporation de réserves et de prime, réalisée par élévation de la valeur nominale des actions existantes de 0,16 euro à 12 euros par action
- **Approbation du say-on-pay**: vote *ex-post* 2024 et vote *ex-ante* 2025 relatifs aux rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants

L'Assemblée Générale Mixte s'est tenue mercredi 9 avril 2025 à l'Apostrophe, 83 avenue Marceau 75116 Paris, sous la présidence de Monsieur Michaël Fribourg, Président-Directeur Général du Groupe. Avec un quorum de 75,45 %, les actionnaires ont approuvé à une large majorité l'intégralité des résolutions ordinaires et extraordinaires, notamment celles concernant les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2024.

Le résultat détaillé des votes, résolution par résolution, après certification de la feuille de présence par le Bureau de l'Assemblée Générale, est disponible sur le site internet du Groupe rubrique « Assemblées Générales », via le lien suivant : <https://www.chargeurs.com/assemblees-generales/>. L'Assemblée Générale a été retransmise en direct et est accessible en différé, en français, sur le site [www.chargeurs.com](http://www.chargeurs.com).

#### Modification de la dénomination sociale de la Société

Après 10 ans de profonde transformation de ses métiers et le succès de l'offre publique d'achat menée au printemps 2024 par le Groupe Familial Fribourg et ses partenaires, le Groupe avait annoncé le 16 janvier 2025 le projet d'adopter le nouveau nom de Compagnie Chargeurs Invest.

L'Assemblée générale des actionnaires du Groupe a approuvé la résolution relative au changement de nom, qui devient donc effectif à compter de ce jour.

Cette nouvelle identité reflète pleinement le rôle du Groupe, d'une part, d'opérateur et développeur de champions mondiaux, d'autre part, d'investisseur avec une gestion active d'un portefeuille d'actifs à forte valeur ajoutée.

### **Gouvernance**

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 avril 2025, les résolutions suivantes relatives à la composition du Conseil d'Administration ont été adoptées :

- Renouvellement du mandat d'Administrateur de la société Columbus Holding SAS, représentée au sein du Conseil d'Administration par Monsieur Emmanuel Coquoin, à 92,84 %, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2028, en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.
- Nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration à 93,05 %:
  - Nomination de Madame Carine de Koenigswarter en qualité d'Administratrice ; et
  - Monsieur Pierre Rambaldi en qualité de Censeur,

et ce pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2028, en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration de Compagnie Chargeurs Invest est composé des membres suivants :

- Monsieur Michaël Fribourg, président du Conseil d'Administration
- Columbus Holding SAS, représentée par Monsieur Emmanuel Coquoin
- Columbus Holding 2 SAS, représentée par Monsieur Georges Ralli
- Madame Stéphanie Cassan-Fribourg, administratrice
- Madame Carine de Koenigswarter, administratrice
- Madame Alexandre Rocca, administratrice indépendante
- Monsieur Nicolas Urbain, administrateur
- Monsieur Pierre Rambaldi, Censeur

Par ailleurs, le Conseil d'Administration qui s'est réuni dans le prolongement de l'Assemblée Générale, a également fait évoluer comme suit la composition de ses Comités spécialisés :

#### Comité d'Audit :

- Monsieur Emmanuel Coquoin, président
- Madame Alexandra Rocca
- Monsieur Georges Ralli

Comité de Gouvernance et des Rémunérations :

- Madame Stéphanie Cassan-Fribourg, présidente
- Monsieur Georges Ralli

Comité Stratégie Durable :

- Monsieur Nicolas Urbain, président
- Madame Carine de Koenigswarter

**Option pour le paiement du dividende de l'exercice 2024 en actions**

L'Assemblée Générale a approuvé l'option pour le paiement du dividende de 0,13 € par action au titre de l'année 2024 en actions.

Le détachement du dividende est prévu le 23 juin 2025. Le dividende sera mis en paiement (en numéraire et en actions) le 15 juillet 2025 et la livraison des actions pour les actionnaires ayant opté pour le paiement en actions interviendra à cette même date.

Les nouvelles actions émises porteront jouissance immédiate et seront ainsi entièrement assimilées aux autres actions composant le capital de la Société à compter de leur émission.

Les actionnaires souhaitant opter pour l'option du paiement du dividende au titre de 2024 en actions devront en faire la demande à leur intermédiaire financier à compter du 25 juin 2025, date d'ouverture de la période d'option pour le paiement du dividende en actions, et jusqu'au 9 juillet 2025 inclus.

Le prix d'émission des actions nouvelles remises en paiement du dividende est de 10,34 € par action, après application d'une décote de 10 %. Un communiqué distinct sera diffusé par le Groupe afin de détailler les modalités de mise en œuvre de cette option.

**Option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende**

L'Assemblée Générale a approuvé l'option pour le paiement en actions d'acomptes sur dividende au titre de l'exercice 2025. Les actions nouvellement émises porteraient jouissance immédiate et seraient assimilées dès leur émission aux autres actions composant le capital du Groupe.

**Augmentation du capital social de la Société**

L'Assemblée Générale a approuvé l'augmentation du capital social de la Société d'un montant total de 294 369 797,76 euros par incorporation d'un montant de 192 908 497,62 euros prélevé sur le compte « Autres Réserves » et d'un montant de 101 461 300,14 euros prélevé sur le compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport », portant ainsi le capital social de la Société d'un montant de 3 977 970,24 euros à un montant de 298 347 768 euros. Cette augmentation de capital est réalisée par voie d'élévation de la valeur nominale des actions ordinaires de la Société de 0,16 euro à 12 euros par action ordinaire existante.

Au résultat de cette décision, le montant du compte « Autres Réserves » est ainsi porté de 195 138 229,57 euros à 2 229 731,95 euros et le montant du compte « Primes d'émission, de fusion, d'apport » est ainsi porté de 101 461 300,14 euros à 0 euro.

## Rémunérations du Président-Directeur Général et des mandataires sociaux non dirigeants

Conformément aux dispositions des articles L.22-10-8 et L. 22-10-34-I du Code de commerce, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2025 (vote *ex-ante*), ainsi que l'ensemble des éléments de rémunération fixe, variable et exceptionnelle, composant la rémunération totale et les avantages de toutes natures versés ou attribués au titre de l'exercice 2024 au Président-Directeur Général en raison de son mandat (vote *ex-post*).

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice 2025, conformément aux articles L. 22-10-14 et L.22-10-8 du Code de commerce (vote *ex-ante*), ainsi que les informations visées à l'article L. 22-10-9 du Code de commerce relatives à la rémunération versée ou attribuée à chaque mandataire social au titre de l'exercice 2024 (vote *ex-post*).

## Calendrier financier 2025

Mardi 29 avril 2025 (*avant bourse*)

Information financière du 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Mercredi 30 juillet 2025 (*avant bourse*)

Résultats semestriels 2025

## À PROPOS DE COMPAGNIE CHARGEURS INVEST

Compagnie Chargeurs Invest est une compagnie mixte industrielle et financière avec un rôle, d'une part, d'opérateur et de développeur de champions mondiaux dans le domaine de l'industrie et des services, d'autre part, d'investisseur avec une culture de gestion active de portefeuille d'actifs à forte valeur ajoutée. Présente dans près de 100 pays, avec près de 2 600 collaborateurs, Compagnie Chargeurs Invest s'appuie sur l'engagement de long terme du Groupe Familial Fribourg, actionnaire de contrôle investi et engagé, et sur son portefeuille d'actifs pour répondre aux grands enjeux de ses marchés. Compagnie Chargeurs Invest a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 729,6 millions d'euros.

L'action est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA